

cule propre à recevoir une substance plus active, qui seule a quelque efficacité.

On distingue trois genres de potions : les *juleps*, les *loochs* et les *potions* proprement dites.

Un julep est une potion habituellement composée d'un sirop et d'une eau distillée médicamenteuse : on y fait entrer souvent des mucilages, des acides, des sels, mais jamais de poudres ou de substances huileuses capables d'en troubler la transparence.

Les loochs sont des potions émulsives dont la consistance est plus épaisse que celle des juleps ; leur véhicule soluble est presque toujours un mucilage ; souvent on y fait entrer des huiles ou des médicaments plus actifs.

Nous désignerons sous le nom spécial de *potions* toutes les préparations de ce groupe qui ne sont ni des loochs, ni des juleps. Nous les diviserons en deux séries : la première comprend les potions ne contenant que des matières solubles ; la seconde série renferme les potions dans lesquelles on fait entrer des corps insolubles, et qui restent en suspension.

Nous n'avons presque rien à dire sur le mode de préparation des potions de la première série, car il consiste simplement dans le mélange de diverses solutions. Nous ferons observer seulement que lorsqu'au nombre de leurs composants se trouvent des liquides très-volatils, il faut avoir soin de ne les ajouter qu'au dernier moment, afin d'éviter autant que possible leur déperdition.

Les substances qui, introduites dans une potion, peuvent en troubler la transparence, sont nombreuses autant que variées, elles comprennent : des résines, des gommes-résines, des huiles fixes et volatiles, des teintures alcooliques ou étherées, des matières pulvérulentes d'origine organique ou minérale, des extraits, des électuaires. (Voy. HUILES, RÉSINES, GOMMES-RÉSINES ET HUILES ESSENTIELLES.)

Les poudres que l'on fait entrer dans les potions doivent avoir un grand degré de ténuité. On les délaye préalablement dans le sirop pour les mieux diviser, on ajoute ensuite le reste du liquide.

On délaye les électuaires par simple trituration.

Les extraits doivent être triturés dans un mortier jusqu'à ce que leur désagrégation soit complète, ce procédé est préférable à celui qui consiste dans leur dissolution à chaud ; l'expérience montre que la division est moins satisfaisante par ce dernier moyen. Les parties extractives qui ont perdu leur solubilité pendant l'évaporation, ou les portions insolubles dans l'eau qui ne s'étaient dissoutes qu'à la faveur d'autres corps, et qui se sont séparées lors de la concentration des liqueurs, forment

des agglomérations qui restent en suspension, on peut quelquefois les séparer par filtration. Mais, dans les cas où elles ont des propriétés prononcées, il vaut beaucoup mieux les laisser dans la potion, en ayant soin de les rendre aussi ténues que possible.

SEPTIÈME GROUPE

MÉDICAMENTS GRAS OU RÉSINEUX, USAGE EXTERNE.

DES CÉRATS, POMMADES, ONGUENTS ET EMLATRES.

Les cérats, les pommades et les onguents sont des médicaments destinés à l'usage externe, dont la base est une matière grasse ou résineuse, et dont la composition est très-variable : on les a répartis en trois sections.

La première section comprend les *Cérats* ou les *Oléocérolés*, qui sont formés d'huile et de cire, et qui contiennent bien rarement d'autres matières grasses.

Les *Pommades*, appelées aussi *Liparolés*, forment la seconde série ; elles sont généralement composées de graisses animales unies à différents principes médicamenteux. Les substances résineuses n'entrent pas dans leur composition, ou bien elles y sont en faible quantité.

Les *Onguents* ou *Rélinolés*, qui constituent la troisième série, sont caractérisés par leur consistance ordinairement ferme, par la forte quantité de résine que l'on y introduit, et parce qu'ils ne contiennent jamais de combinaisons salines métalliques.

Ces divisions sont plutôt conventionnelles que rigoureuses, et il serait souvent difficile, en les prenant à la lettre, de décider à laquelle de ces définitions doivent être rapportés quelques-uns de ces médicaments ; heureusement toutes ces distinctions sont de peu d'importance.

CÉRATS. — Les Cérats sont des médicaments externes formés d'huile et de cire et quelquefois de blanc de baleine, dont la consistance toujours molle, varie suivant les proportions dans lesquelles on unit ces divers corps gras. Ils admettent souvent dans leur composition des liquides, des extraits, des sels, des poudres, etc. (Voy. CORPS GRAS.)

POMMADÉS. — Le mot Pommade, dans l'origine, servait à désigner des médicaments doués d'une odeur agréable, destinés à la toilette, et dans la formule desquels on introduisait souvent des pommes. On l'applique actuellement à des mélanges de matières grasses offrant une consistance molle, et chargés de différents principes aromatiques ou médicamenteux. Les pommades diffèrent essentiellement des onguents en ce qu'elles ne contiennent pas de matières résineuses, ou qu'elles n'en contiennent que fort peu.

On peut les diviser, quant à leur nature, en trois groupes :

1° Les *pommades par simple mélange* ; elles sont formées d'un excipient gras mêlé à diverses matières qui lui sont mécaniquement associées ;

2° Les *pommades par solution* ; elles sont obtenues par la solution dans l'excipient gras de différents principes, le plus souvent fournis par les végétaux ;

3° Les *pommades par combinaisons chimiques* ; ce sont des médicaments résultant d'une réaction chimique qui s'accomplit lors du mélange des corps gras avec les composés, ordinairement de nature minérale, qu'on leur adjoint. (Voy. CORPS GRAS.)

ONGUENTS. — Les Onguents sont des préparations composées d'un corps gras et d'une matière résineuse, et dans lesquelles on ne fait pas entrer de savons métalliques.

Quelquefois on emploie indifféremment les expressions de *Baumes* et d'*Onguents* pour désigner les médicaments de ce groupe. Mais le mot *onguent*, dans sa véritable acception, devrait être réservé pour spécifier les médicaments destinés à oindre la peau, le mot Baume étant appliqué seulement aux pommades résineuses propres aux pansements de certaines plaies. (Voy. RÉSINES ET TÉRÉBENTHINES.)

EMPLÂTRES. — Les Emplâtres se rapprochent beaucoup des onguents, par leur composition, ils en diffèrent essentiellement par leur consistance. Ils ne se fluidifient que difficilement, de telle sorte que la température du corps les ramollit sans les faire couler, et qu'ils conservent la forme qu'on leur a donnée.

Relativement à leur composition, on divise les emplâtres en deux classes : ceux de la première ont une composition entièrement semblable à celle des onguents, dont ils se distinguent uniquement par la plus forte proportion des matières solides. On les désigne sous la dénomination d'*onguents solides* et d'*onguents-emplâtres*.

La deuxième classe contient tous les emplâtres qui ont pour base les combinaisons du plomb avec les acides oléique, stéarique, palmitique ou margarique. On les partage en deux séries ; la première com-

prend les emplâtres préparés avec l'intermède de l'eau, et la seconde les emplâtres préparés sans eau, que l'on désigne, en pharmacologie, sous le nom d'*emplâtres brûlés*. (Voy. RÉSINES.)

HUITIÈME GROUPE

MÉDICAMENTS EXTERNES GÉNÉRALEMENT MAGISTRAUX.

SPARADRAPS.

On nomme Sparadraps des tissus ou des papiers enduits d'une couche mince de composition emplastique.

Les caractères indispensables dans une toile médicamenteuse bien préparée sont les suivants : elle doit être parfaitement lisse ; la matière emplastique y doit être étendue uniformément, de manière à présenter partout la même épaisseur ; et enfin, sa consistance doit être telle, que le tissu reste maniable sans que la couche qui le recouvre puisse s'en détacher.

La toile médicamenteuse la plus employée en France est le *sparadrap diachylon gommé*, on le prépare en liquéfiant l'emplâtre et l'étendant sur une toile ; ordinairement on ne recouvre qu'une seule face. Le moyen le plus simple et le plus commode pour l'étaler, consiste à se servir d'un couteau à lame droite (fig. 55).

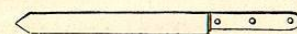


Fig. 55.

On prend des bandes d'une toile bien lisse, à fil plat, que l'on repasse pour n'y laisser aucun pli. On les attache par chaque extrémité à des espèces de peignes à dents P (fig. 54).

La toile étant bien tendue, on verse l'emplâtre tiède sur l'une de ses extrémités, puis on l'étale sur toute la bande au moyen d'un couteau légèrement chauffé ; on passe à plusieurs reprises jusqu'à ce que la couche d'emplâtre ait acquis le degré d'épaisseur convenable. On peut encore recouvrir la toile d'emplâtre au moyen d'un instrument spécial nommé *sparadrapier*. Il existe un grand nombre de sparadraps, nous nous contenterons de la description succincte de l'instrument primitif dont les autres ne sont que des perfectionnements.